

Bulletin de Santé du Végétal

Nouvelle-Aquitaine

Légumes de plein champ et d'industrie



N°03 09/05/2019



Animateur filière

Aurore TAILLEUR **FREDON Aquitaine** a.tailleur@fredon-aquitaine.org

Directeur de publication

Dominique GRACIET, Président de la Chambre Régionale Nouvelle-Aguitaine Boulevard des Arcades 87060 LIMOGES Cedex 2 accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF Service Régional de l'Alimentation Nouvelle-Aquitaine 22 Rue des Pénitents Blancs 87000 LIMOGES

Supervision site de Bordeaux

Reproduction intégrale de ce bulletin autorisée. Reproduction partielle autorisée avec la mention « extrait du bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Légumes de plein champ et d'industrie N°03 du 09/05/19 »



Edition Sud Nouvelle-Aquitaine

Bulletin disponible sur <u>bsv.na.chambagri.fr</u>et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aguitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

> Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT en cliquant sur Formulaire d'abonnement au BSV

Consultez les <u>évènements agro-écologiques</u> près de chez vous!

Ce qu'il faut retenir

Asperge

- Mouche des semis : période de sensibilité, présence de dégâts en production ainsi qu'en phase végétative.
- Criocères: présence d'adultes et d'œufs sur l'ensemble des secteurs.
- Mouche de l'asperge : en augmentation.
- Mouche mineuse : le premier vol de la mouche débute.

- Feuillage des carottes primeurs globalement sain.
- Adventices : problématique majeure dans les parcelles de carottes primeurs.

Maïs doux

- Les semis de maïs doux sont en cours.
- Gel et vents de sables.
- **Vers gris :** les vols de vers gris sont en cours depuis la mi-mars. Surveillez vos parcelles!
- Sésamie: début du vol.
- Pyrale: première capture en Nord 47-24.

Tomate d'industrie

Adventices : des levées d'adventices en grandes quantité.



• Surface renseignée

Cette semaine, 200 ha ont été renseignés : 150 ha dans les Landes et 50 ha dans le Blayais. La parcelle de référence située à Saugon (Blayais) est en cours de récolte.

Pour l'ensemble des secteurs, les récoltes se poursuivent et les premières parcelles non récoltées ont été observées (plantations 2018 + parcelles en phases végétatives).

Etat sanitaire des cultures

Mouche des semis (Delia platura)

Situation en Nouvelle-Aquitaine:

Dans les Landes, des dégâts de larves de la mouche des semis sont observés sur 25 ha en récolte dont 5 ha avec présence sur plus de 5 % des turions.

Dans le Blayais, les attaques de la rves de la mouche des semis sont en augmentation (20 ha avec moins de 5 % des turions touchés). Sur les asperges en récolte, quelques larves de la mouche des semis sont signalées sur 5 ha suite à des rebuttages.

Seuil indicatif de risque : jeune turion en cours de récolte.

Evaluation du risque:

Nous sommes en période de sensibilité puisque l'organe touché est le jeune turion. La butte peut être protégée des pontes par le bâchage et en laissant la butte découverte le moins longtemps possible. En effet, le risque de pontes dans la butte est minimisé à partir de la mise en place du bâchage.

Criocère

Situation en Nouvelle-Aquitaine :

Dans les Landes, des adultes et des œufs de criocères sont toujours présents sur les parcelles en végétation. On note leur présence sur 40 ha (non récoltés, plantations 2018) dont 10 ha avec plus d'un individu visible par mètre linéaire.

Dans le Blayais, des adultes et des œufs sont présents sur 35 ha d'asperges vertes en récolte et non récoltées (plantations 2018), dont 10 ha avec plus d'un individu par mètre linéaire.





Criocères adultes sur asperge (Crédit Photo : O. LENDANI - MAISADOUR)

<u>Seuil indicatif de risque</u>: Il existe un seuil à partir duquel il est risqué de laisser les populations se développer sur les stades juvéniles de l'asperge. Ce seuil est estimé à 3 criocères pour 10 mètres linéaires de rang (source Adar Blayais).



Evaluation du risque:

Seuil est atteint dans certaines parcelles du Blayais.

Mouche de l'asperge (Platyparea poeciloptera)

Situation en Nouvelle-Aquitaine:

Dans les Landes, les mouches de l'asperge sont très présentes sur les parcelles en arrêt de récolte. On note leur présence sur 20 ha sur moins de 5 % des turions.

Dans le Blayais, les mouches de l'asperge sont en augmentation avec 40 ha d'asperges vertes en récolte et non récoltées (plantations 2018) concernées avec la présence sur moins de 5 % des turions.

Evaluation du risque:

Nous sommes actuellement en période à risque : le vol est en cours dans les Landes et le Blayais, les femelles vont pondre au bas des tiges.

Mouche mineuse de l'asperge

Situation en Nouvelle-Aquitaine:

Dans le Blayais, le premier vol de la mouche débute. Elles sont présentes sur 25 ha, dont 10 ha avec plus de 5 % des tiges attaquées.

Thrips

Situation en Nouvelle-Aquitaine :

Dans le Blayais, la présence de quelques thrips est signalée sur les têtes des turions.

Vers gris

Situation en Nouvelle-Aquitaine:

Six A. Segetum ont été piégés la semaine dernière dans les Landes. Aucun A. ipsilon.

Aucun dégât n'a été signalé sur l'ensemble des secteurs suivis.

Seuil indicatif de risque: jeune turion en croissance.

Rouille physiologique du turion

Situation en Nouvelle-Aquitaine:

Dans les Landes, on note la présence de rouille physiologique du turion sur 60 ha en cours de récolte, dont 20 ha avec plus de 5 % des turions touchés.

Dans le Blayais, la présence de la maladie est en forte baisse. Elle est signalée sur 10 ha avec moins de 5 % des turions touchés.

Evaluation du risque:

Les conditions climatiques humides de cette semaine sont favorables au développement de la maladie. Surveillez vos parcelles.

Phytopthora megasperma

Situation en Nouvelle-Aquitaine:

Dans le Blayais, quelques traces de Phytophthora sont également visibles sur 1 ha en récolte.

Stemphylium

Situation en Nouvelle-Aquitaine:

Dans les Landes, on note la présence de taches de *Stemphylium* à la base des tiges sur 10 ha en végétation.

<u>Seuil indicatif de risque</u> : parcelles en végétation.





Stemphylium sur asperge (Crédit Photo : C. LABROUCHE - COPADAX)

Carotte

• Surface renseignée

Pour la rédaction de ce bulletin, 1000 ha de carottes primeurs ont été renseignés.

• Etat sanitaire des cultures

La pousse des carottes primeurs est ralentie. Les **températures basses** associées au manque d'eau ne sont pas des conditions optimales pour le développement des carottes.

Les feuillages sont globalement sains.

La présence d'**adventices** reste le problème majeur dans les parcelles de carottes primeurs. On retrouve majoritairement la présence de pâturins, mourons, cardamines, séneçons, spergules, daturas, morelles, chiendent, renouées liserons, renouées persicaires et chénopodes. Des impasses techniques persistent, notamment avec la présence de morelles et renouées persicaires.

Les morelles persistantes sont souvent localisées sur le rang, inatteignable par le désherbage mécanique.

Maïs doux

• Surface renseignée

En Nouvelle-Aquitaine, les semis se poursuivent.

Secteurs	Sables des Landes – Sud Gironde	Coteaux du Béarn – Gaves	Lot-et-Garonne	
Surface prévue	16650 ha	4000 ha	1500 ha	
Surface semée	4500 ha	-	600 ha	
Stade de la culture	« semis » à « 6 feuilles »	-	« semis » à « 5/6 feuilles »	

Du vent des sables dans le secteur d'Ychoux a impacté 300 ha, le 24 et 25 avril.



L'épisode de gel du 4 et 5 mai a entrainé des dégâts sur moins de 5 % des pieds sur 400 ha.

De façon générale, les **températures basses** ont entrainé des retards de levées et de développement des plantes.

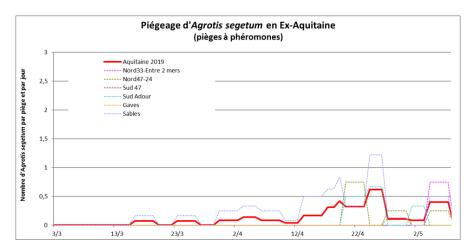
Etat sanitaire des cultures

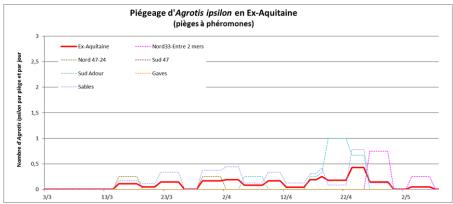
Vers gris

Situation en Nouvelle-Aquitaine:

Les vols d'Agrotis ipsilon et d'Agrotis segetum sont en cours depuis mi-mars.

Actuellement, sur le réseau de pièges à phéromones du BSV, nous sommes à 0,05 *A. ipsilon* par piège et par jour et 0,4 *A. segetum* par piège et par jour. Cette semaine, 1 *A. ipsilon* a été capturé dans le secteur Nord 33-Entre-Deux-Mer et 8 *A. segetum* ont été piégés dans les secteurs Nord 33-Entre-Deux-Mer, Nord 47-24 et dans les Sables.





Seuil indicatif de risque: jeune maïs, 2 feuilles à 8 - 10 feuilles.

Evaluation du risque:

Le maïs doux est sensible dès la levée et lorsque les chenilles sont présentes. Surveillez vos parcelles, notamment pour les secteurs où le vol est en cours.

Pour raisonner la lutte contre ce ravageur, il faut tenir compte :

- du seuil indicatif de risque qui est de 5 % de pieds attaqués ;
- du comportement des chenilles qui restent cachées dans le sol pendant le jour et sortent le soir et la nuit.



Sésamie

Situation en Nouvelle-Aquitaine:

Le vol de la sésamie a débuté. La première capture a été enregistrée le 29 avril, dès la mise en place des pièges, dans le Nord 47 – 24. Le 2 mai, une capture a été enregistrée dans le secteur des Sables, dans l'un des 6 pièges relevés. Cette semaine, 1 capture réalisée dans le secteur Nord 47-24, dans l'un des 6 pièges relevés.

Le tableau ci-dessous propose les dates de vol selon les secteurs de la zone Aquitaine, d'après le modèle de prévision Nona.

Prévisions du modèle Nona à la date du 7 mai 2019 Secteur Aquitaine

Vol de première génération

Département	Secteur	Début vol (0,1%)	30% du vol	50% du vol
Gironde	Médoc	-	-	-
	Libournais	29 avril	21-22 mai	26-27 mai
	Blayais	29 avril	18-19 mai	24-25 mai
	Landes de Bordeaux	2 mai	25-26 mai	29-30 mai
Pyrénées-Atlantiques	Coteaux nord Béarn	26 avril	17-18 mai	23-24 mai
	Vallée des gaves	29 avril	19-20 mai	24-25 mai
	Basse-Navarre	30 avril	20-21 mai	24-25 mai
	Plaine de Nay	1 ^{er} mai	25-26 mai	30-31 mai
Landes	Sud Adour	26 avril	23-24 mai	26-27 mai
	Tursan	26 avril	19-20 mai	24-25 mai
	Haute-Landes	25 avril	17-18 mai	22-23 mai
Lot-Et-Garonne	Coteaux du Marmandais	6 mai	25-26 mai	29-30 mai
	Secteur de Duras	30 avril	21-22 mai	27-28 mai
	Vallée de Garonne	29 avril	21-22 mai	25-26 mai
Dordogne	Vallée de Dordogne	7 mai	26-27 mai	31 mai
	Ribéracois	-	-	-

Selon les données de modélisation au 7 mai, le maximum de dépôt de ponte (30 % de vol) est prévu entre le 17 mai et le 27 mai, selon les secteurs.

Période de risque: maïs doux ayant atteint le stade « 3 - 4 feuilles ».

<u>Seuil indicatif de risque</u>: le seuil indicatif du risque à la parcelle est atteint lorsqu'on observe 3 % de pieds flétris (pieds de ponte).

Evaluation du risque:

Deux stades sont à retenir pour gérer la première génération de ce ravageur :

- l'œuf : le maximum de dépôt de ponte est atteint lorsque 30% des adultes ont émergé ;
- **la larve** : la larve de sésamie peut être atteinte lorsqu'elle quitte le pied de ponte pour coloniser les pieds de maïs doux à proximité. Ce stade n'est pas encore atteint.

Pyrale

Situation en Nouvelle-Aquitaine:

La première capture a été enregistrée cette semaine dans l'un des 5 pièges relevés, dans le secteur Nord 47-24.

Helicoverpa armigera

Situation en Nouvelle-Aquitaine :

Le vol d'Helicoverpa armigera a débuté. La première capture a été enregistrée le 29 avril, dès la mise en place des pièges, dans les Gaves. Le 2 mai, aucune capture réalisée dans les 6 pièges relevés. Cette semaine, 1 capture réalisée dans les Sables, dans l'un des 3 pièges relevés.



Autres bio-agresseurs

Sangliers : des dégâts de sangliers sont signalés sur 200 ha, avec moins de 5 % de plantes attaquées. **Limaces :** Des attaques de limaces ont été signalées dans le Lot-et-Garonne.

Adventices

Dans le secteur de Liposthey/Ychoux/Pissos, on note une infestation de datura sur 200 ha, dont 50 ha où l'infestation est forte.

300 ha sont concernés par une infestation faible de morelles sur le secteur Liposthey/Ychoux/Pissos.

50 ha sont concernés par une infestation forte de renouées liseron.

Tomate d'industrie

Etat des plantations

Les plantations de tomate d'industrie ont débuté le 23 avril (7 ha).

A ce jour, 55 ha ont été plantés.

Les plantes ont été bloquées et accusent du retard. Elles sont en train de repartir et l'augmentation des températures prévue devrait aider.

Etat sanitaire des cultures

Adventices

Les plantations effectuées depuis la mi-avril présentent toutes des levées d'adventices, en plus ou moins grande quantité, à la faveur de la météo (xanthium, morelles, daturas).

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Légumes de plein champ et d'industrie sont les suivantes :

Adar Blayais, Altus, Aquitaine Légumes Surgelés, AGPM Maïs doux, Arvalis Institut du Végétal, Conserve France, Copadax, Coop Garonne, FDGDON 64, Fredon Aquitaine, GRCeta, Groupe Larrère, Invenio, Légum'Land, Lur Berri, Maïsadour, Ombrière, Planète Végétal, Saga Végétal, Seretram, Soléal, Sonito, Sud Légumes, Unilet, Uniproledi, Vicampo

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".

